2008-00574/

Imprimer

1999/10/26 Diminution progressive de la proportion des francophones de langue d'usage à la maison

Québec, le 26 octobre 1999. La prévision d'une diminution lente et progressive de la proportion des francophones de langue d'usage à la maison est la principale conclusion de l'étude de Marc Termote, chercheur à L'INRS-Urbanisation, réalisée pour le compte du Conseil de la langue française.

Les résultats de cette étude confirment la tendance lourde observée antérieurement à l'effet que la population québécoise, comme celle de la plupart des autres pays industrialisés, ne se renouvelle plus et va voir ses effectifs globaux diminuer dans un avenir prévisible de 20 à 30 ans. Cette tendance structurelle a des implications sur la composition démolinguistique de la population québécoise.

En effet, à la lecture des résultats, on peut raisonnablement penser que sur l'ensemble de la période 1996-2021 on assiste à une diminution très lente mais progressive de la proportion des francophones de langue d'usage à la maison, variable pertinente pour rendre compte de la transmission de la langue d'une génération à l'autre; cette diminution serait plus accentuée et rapide sur l'Île-de-Montréal où le poids des francophones de langue d'usage à la maison pourrait descendre en dessous de 50 % vers 2021.

Conséquences sur la politique linguistique

Le phénomène de la diminution de la proportion des francophones de langue d'usage à la maison est principalement dû à des facteurs extra-linguistiques, soit à la baisse de la natalité, au volume et à la concentration de l'immigration ainsi qu'à l'étalement urbain dans la région de Montréal. Le gouvernement peut agir sur ces facteurs par des politiques d'urbanisme, par sa politique familiale ou par sa politique d'immigration.

Puisque le français constitue la pierre angulaire de la société québécoise, ces résultats confirment la nécessité d'avoir une action concertée et intégrée sur les principaux facteurs à l'œuvre pour en espérer des effets significatifs. Une telle politique pourrait produire des effets cumulatifs certains à la condition que les efforts entrepris soient articulés avec ceux qui sont déployés dans le domaine linguistique.

La diminution progressive de la part relative du groupe francophone, comme du groupe anglophone d'ailleurs, renforce l'importance du groupe allophone. « L'un des effets de la *Charte de la langue française* est de faire en sorte que l'apport de l'immigration ne remette pas en question le niveau d'usage du français, langue officielle et commune de la société québécoise et objectif premier de la politique linguistique, de déclarer la présidente du Conseil de la langue française, madame Nadia Brédimas-Assimopoulos. Il convient cependant de rester vigilant et de poursuivre les actions de francisation qui concernent tous les milieux et particulièrement celles qui s'adressent aux immigrants. »

- 30 -